

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2023

Délibération n° 2023 / 123	
Nombre de délégués titulaires en exercice : 32	<p><u>Ont assisté à la séance</u> : PETIT Laurent, DELACROIX Claude, CHHIV-TEP Chey-Rithy, VILLEDIEU Florent, LAMY-AU-ROUSSEAU Eric, PARIS Eric, BOIVIN Christiane, CAMELIN Christian, KURT Muzzafer, BUSSOD Frédéric, GAY André, DANREZ Michel, LUZERNE Sylvain, CRESTIN-BILLET Catherine, BUHR Nathalie, BUFFARD François, CALDAS Roger, BOCQUET Sylvie, POUSSIN Virginie</p> <p><u>Excusés avec pouvoir</u> : LAROCHE Jacqueline (pouvoir à Laurent PETIT), ANAYA Laurence (pouvoir à Eric LAMY-AU-ROUSSEAU), LACROIX Elisabeth (pouvoir à Florent VILLEDIEU), PINARD Isabelle (pouvoir à Sylvain LUZERNE), DA CUNHA Isabel (pouvoir à Claude DELACROIX)</p> <p><u>Excusée sans pouvoir</u> : MILLET Nathalie</p> <p><u>Absents</u> : OTRIO Roseline, THEVENIN Gérard, BEAUD Sylvie, MOUTA Manuel, CHAVERIAT Christophe, LEDRU Aurélie, CHIARI Emmanuelle</p>
Nombre de délégués, ayant droit de vote, présents, excusés avec pouvoir :	
19 présents	
5 excusées avec pouvoir	
1 excusée sans pouvoir	
7 absents	
Nombre de votants : 24	
Date de convocation : 06/12/2023	
<u>Objets</u> : Vote des tarifs 2024 - location de salle	<p><u>Président de séance</u> : Laurent PETIT</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Michel DANREZ</p>

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **FIXE** comme suit, les tarifs de location de salle à compter du 1er janvier 2024 :

	HTS de BIENNE	EXTERIEUR	ASSOCIATION
<b>ESPACE LAMARTINE</b>			
SANS MATERIEL	387 €	517 €	
Salle des fêtes sans recettes	280 €	368 €	
<b>BAR &amp; CUISINE</b>			
BAR SEUL - OBSEQUES	73 €	93 €	
BAR SEUL - FETES	115 €	173 €	
BAR AVEC CUISINE	188 €	237 €	
<b>HALL EXPOSITION</b>			
LA JOURNEE	47 €	62 €	
LA SEMAINE	189 €	247 €	
<b>SALLE FORMATION N°3</b>			
LA JOURNEE	54 €	73 €	
1/2 JOURNEE	26 €	36 €	
A L'HEURE	7 €	9 €	
<b>SALLE CHARLES EUGENE FORESTIER</b>			
LA JOURNEE	280 €	368 €	
Cérémonies civiles - LA JOURNEE	122 €	122 €	
	HTS de BIENNE	EXTERIEUR	ASSOCIATION
<b>LOCATION MATERIEL IN SITU</b>			
FORFAIT MATERIEL	45 €	46 €	
<b>LOCATION MATERIEL HORS SALLE DES FETES</b>			
FORFAIT VAISSELLE JUSQU'À 100 PIECES	65 €	86 €	
FORFAIT VAISSELLE AU-DELA	128 €	161 €	
CAUTION	208 €	208 €	
<b>INTERVENTION PERSONNEL MUNICIPAL</b>			
L'HEURE	45,86 €	45,86 €	

<b>VAISSELLE CASSEE OU MANQUANTE</b>			
<i>La pièce</i>			
FOURCHETTE, CUILLERE, VERRE	<b>3 €</b>		
COUTEAU, ASSIETTE, TASSE, SALADIER	<b>5 €</b>		
PICHET, PLAT, CORBEILLE A PAIN	<b>12 €</b>		
LOUCHE, PLAT, GROS COUTEAU	<b>20 €</b>		
toutes autres pièces	<b>il sera facturé le prix coûtant du remplacement</b>		
	<b>HTS de BIENNE</b>	<b>EXTERIEUR</b>	<b>ASSOCIATION</b>
<b>SALLE HONNEUR AVEC MATERIEL &amp; MOBILIER</b>			
JOURNEE	<b>51 €</b>		
Jusqu'à 10 JOURS	<b>228 €</b>		
<b>AUTRES SALLES</b>			
TARIF JOURNEE	<b>23 €</b>		
TARIF HORAIRE			
APERITIFS - EXPOSITIONS	<b>105 €</b>	<b>154 €</b>	
CAUTION UNIQUE	<b>350 €</b>	<b>500 €</b>	<b>500 €</b>
<b>SALLE COMMUNALE - LEZAT</b>			
LOCATION	<b>100 €</b>	<b>144 €</b>	
CAUTION	<b>300 €</b>	<b>300 €</b>	
CHAUFFAGE PAR JOUR (SELON BESOIN)	<b>intégration loc.</b>	<b>intégration loc.</b>	
<b>SALLE POLYVALENTE - LA MOUILLE</b>			
Fête weekend 2 jours	<b>204 €</b>	<b>297 €</b>	<b>138 €</b>
Fête weekend 3 jours	<b>297 €</b>	<b>419 €</b>	
Séance utilisation payante	<b>17 €</b>	<b>22 €</b>	
Obsèques	<b>50 €</b>	<b>55 €</b>	
Apéritifs + expositions	<b>105 €</b>	<b>154 €</b>	
Caution unique	<b>350 €</b>	<b>500 €</b>	<b>500 €</b>

La présente délibération est rendue exécutoire du fait de sa transmission électronique en sous-préfecture le 20/12/2023

AFFICHÉE, le 20/12/2023  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

***SIGNÉ***

Laurent PETIT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2023

Délibération n° 2023 / 124	
<p>Nombre de délégués titulaires en exercice : 32</p> <p>Nombre de délégués, ayant droit de vote, présents, excusés avec pouvoir : 19 présents</p> <p>5 excusées avec pouvoir</p> <p>1 excusée sans pouvoir</p> <p>7 absents</p> <p>Nombre de votants : 24</p>	<p><u>Ont assisté à la séance</u> : PETIT Laurent, DELACROIX Claude, CHHIV-TEP Chey-Rithy, VILLEDIEU Florent, LAMY-AU-ROUSSEAU Eric, PARIS Eric, BOIVIN Christiane, CAMELIN Christian, KURT Muzzafer, BUSSOD Frédéric, GAY André, DANREZ Michel, LUZERNE Sylvain, CRESTIN-BILLET Catherine, BUHR Nathalie, BUFFARD François, CALDAS Roger, BOCQUET Sylvie, POUSSIN Virginie</p> <p><u>Excusés avec pouvoir</u> : LAROCHE Jacqueline (pouvoir à Laurent PETIT), ANAYA Laurence (pouvoir à Eric LAMY-AU-ROUSSEAU), LACROIX Elisabeth (pouvoir à Florent VILLEDIEU), PINARD Isabelle (pouvoir à Sylvain LUZERNE), DA CUNHA Isabel (pouvoir à Claude DELACROIX)</p> <p><u>Excusée sans pouvoir</u> : MILLET Nathalie</p> <p><u>Absents</u> : OTRIO Roseline, THEVENIN Gérard, BEAUD Sylvie, MOUTA Manuel, CHAVERIAT Christophe, LEDRU Aurélie, CHIARI Emmanuelle</p>
Date de convocation : 06/12/2023	
<p><u>Objets</u> : Vote des tarifs 2024 - EVS : Espace de Vie Sociale</p>	<p><u>Président de séance</u> : Laurent PETIT</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Michel DANREZ</p>

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **FIXE** comme suit, les tarifs de l'Espace de Vie Sociale (EVS) à compter du 1er janvier 2024 :

	TARIF 2024	
	HTS de BIENNE	EXTERIEUR
<b>EVS : Espace Vie Sociale</b>		
<b>LOCATION DES SALLES</b>		
TARIF A L'HEURE (Projet non lucratif)	0,0 €	6,8 €
TARIF A L'HEURE (Projet lucratif)	6,8 € + 5% recettes	9,2 € + 5% recettes
TARIF 1/2 JOURNEE (Projet non lucratif)	0,0 €	27,2 €
TARIF 1/2 JOURNEE (Projet lucratif)	27,2 € + 5%	36,2 € + 5%
<b>PHOTOCOPIE - REPROGRAPHIE</b>		
LA COPIE MONOCHROME	0,2 €	0,2 €
LA COPIE COULEUR	0,4 €	0,4 €
SCAN	0,0 €	0,0 €
RELIURE complete -50 pages (sans impression)	1,5 €	1,5 €
RELIURE complete +50 pages (sans impression)	2,5 €	2,5 €
PLASTIFICATION A4 (sans impression)	1,0 €	1,0 €
PLASTIFICATION A3 (sans impression)	1,5 €	1,5 €

La présente délibération est rendue exécutoire du fait de sa transmission électronique en sous-préfecture le 20/12/2023

AFFICHÉE, le 20/12/2023  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

**SIGNÉ**

Laurent PETIT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2023

Délibération n° 2023 / 125	
<p>Nombre de délégués titulaires en exercice : 32</p> <p>Nombre de délégués, ayant droit de vote, présents, excusés avec pouvoir : 19 présents</p> <p>5 excusées avec pouvoir</p> <p>1 excusée sans pouvoir</p> <p>7 absents</p> <p>Nombre de votants : 24</p>	<p><u>Ont assisté à la séance</u> : PETIT Laurent, DELACROIX Claude, CHHIV-TEP Chey-Rithy, VILLEDIEU Florent, LAMY-AU-ROUSSEAU Eric, PARIS Eric, BOIVIN Christiane, CAMELIN Christian, KURT Muzzafer, BUSSOD Frédéric, GAY André, DANREZ Michel, LUZERNE Sylvain, CRESTIN-BILLET Catherine, BUHR Nathalie, BUFFARD François, CALDAS Roger, BOCQUET Sylvie, POUSSIN Virginie</p> <p><u>Excusés avec pouvoir</u> : LAROCHE Jacqueline (pouvoir à Laurent PETIT), ANAYA Laurence (pouvoir à Eric LAMY-AU-ROUSSEAU), LACROIX Elisabeth (pouvoir à Florent VILLEDIEU), PINARD Isabelle (pouvoir à Sylvain LUZERNE), DA CUNHA Isabel (pouvoir à Claude DELACROIX)</p> <p><u>Excusée sans pouvoir</u> : MILLET Nathalie</p> <p><u>Absents</u> : OTRIO Roseline, THEVENIN Gérard, BEAUD Sylvie, MOUTA Manuel, CHAVERIAT Christophe, LEDRU Aurélie, CHIARI Emmanuelle</p>
Date de convocation : 06/12/2023	
Objets : Vote des tarifs 2024 - matériel et animation	<p><u>Président de séance</u> : Laurent PETIT</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Michel DANREZ</p>

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **FIXE** comme suit, les tarifs liés à l'intervention des services techniques et location de matériel liée à ce service à compter du 1er janvier 2024 :

	TARIF 2024	
LOCATION DE MATERIEL - PRESTATION ANIMATION		
demande à valider en Bureau Municipal	HTS de BIENNE	EXTERIEUR
Location de <b>tente 3x3</b> aux associations (montage et démontage compris) Forfait	110 €	
Location de <b>tente 8x5</b> - Vitabri 6x3 aux associations (montage et démontage compris) Forfait	163 €	
CAUTION POUR LOCATION DE TENTE	200 €	
Location de <b>CHALET</b> (6m <sup>2</sup> )	HTS de BIENNE	EXTERIEUR
période du marché de Noël de Morez	52 €	sans objet
1 journée hors Noël	104 €	208 €
2 journées hors Noël	187 €	375 €
1 semaine hors Noël	624 €	1 248 €
CAUTION POUR LOCATION DE CHALET	300 €	300 €

La présente délibération est rendue exécutoire du fait de sa transmission électronique en sous-préfecture le 20/12/2023

AFFICHÉE, le 20/12/2023  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

**SIGNÉ**

Laurent PETIT

COMMUNE DES HAUTS DE BIENNE  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2023

Délibération n° 2023 / 126	
<p>Nombre de délégués titulaires en exercice : 32</p> <p>Nombre de délégués, ayant droit de vote, présents, excusés avec pouvoir : 19 présents</p> <p>5 excusées avec pouvoir</p> <p>1 excusée sans pouvoir</p> <p>7 absents</p> <p>Nombre de votants : 24</p>	<p><u>Ont assisté à la séance</u> : PETIT Laurent, DELACROIX Claude, CHHIV-TEP Chey-Rithy, VILLEDIEU Florent, LAMY-AU-ROUSSEAU Eric, PARIS Eric, BOIVIN Christiane, CAMELIN Christian, KURT Muzzafer, BUSSOD Frédéric, GAY André, DANREZ Michel, LUZERNE Sylvain, CRESTIN-BILLET Catherine, BUHR Nathalie, BUFFARD François, CALDAS Roger, BOCQUET Sylvie, POUSSIN Virginie</p> <p><u>Excusés avec pouvoir</u> : LAROCHE Jacqueline (pouvoir à Laurent PETIT), ANAYA Laurence (pouvoir à Eric LAMY-AU-ROUSSEAU), LACROIX Elisabeth (pouvoir à Florent VILLEDIEU), PINARD Isabelle (pouvoir à Sylvain LUZERNE), DA CUNHA Isabel (pouvoir à Claude DELACROIX)</p> <p><u>Excusée sans pouvoir</u> : MILLET Nathalie</p> <p><u>Absents</u> : OTRIO Roseline, THEVENIN Gérard, BEAUD Sylvie, MOUTA Manuel, CHAVERIAT Christophe, LEDRU Aurélie, CHIARI Emmanuelle</p>
Date de convocation : 06/12/2023	
Objets : Vote des tarifs 2024 - droit de place et occupation domaine public	<p><u>Président de séance</u> : Laurent PETIT</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Michel DANREZ</p>

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **FIXE** comme suit, les tarifs du droit de place et de l'occupation domaine public à compter du 1er janvier 2024 :

DROITS DE PLACE ET OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	
<b>MARCHES</b>	
Banc de vente - le mètre linéaire (ml)	1,50 €
Banc de vente - Abonnement trimestriel, le ml	16,00 €
<b>EXPOSITIONS</b>	
location pour expo-voitures par jour/ par véhicule	5,70 €
<b>FOIRES</b>	
Paiement à l'avance le ml	1,60 €
Paiement sur place	2,00 €
<b>STRUCTURES GONFLABLES ET DEMONTABLES</b>	
métiers <et> 100m <sup>2</sup> - le m <sup>2</sup>	2,86 €
caravane ou véhicule	12,10 €
<b>FETES LOCALES</b>	
<b>14 JUILLET (forfait 10 jours)</b>	
métiers <et> 100m <sup>2</sup> - le m <sup>2</sup>	2,86 €
caravane ou véhicule	12,10 €
<b>CIRQUES</b>	
Petit cirque moins de 15m	87,91 €
Grand cirque + 15m de diamètre	265,41 €
Une caution égale au montant de la location sera demandée avant installation	



<b>TROTTOIRS ET OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR DEBIT DE BOISSONS ET ETABLISSEMENTS DE RESTAURATION</b>	
<i>Les terrasses y compris celles sur l'emplacement se stationnement, peuvent être autorisées du 1er avril au 30 septembre de l'année</i>	
Toutes les rues, le m <sup>2</sup> annuel	<b>17,00 €</b>
<b>AUTRE OCCUPATION COMMERCIALE</b> <i>Autorisation du 1er avril au 30 septembre</i>	
Toutes rues, le m <sup>2</sup> annuel	<b>17,00 €</b>
Pour une occupation inférieure à 5 jours forfait au	<b>1,60 €</b>
<b>ETALAGE EN DEHORS DES FOIRES ET MARCHES</b>	
Banc de vente le m <sup>2</sup> annuel	<b>1,60 €</b>
<b>CAMION DE VENTE (pour vente ambulante après acceptation de la mairie)</b>	
Véhicules > 3,5T / jour	<b>128 €</b>
Véhicules < 3,5T pour vente ambulante après acceptation du Maire (par jour et par ml)	<b>2,00 €</b>
<b>CONTAINERS OU BENNES : Déposés après un délai de carence de 7 jours consécutifs à titre gratuit</b>	
Par jour	<b>17,50 €</b>
<b>AUTRE OCCUPATIONS : Après un délais de carence de 48h consécutives à titre gratuit</b>	
Par jour	<b>5,70 €</b>
<b>ECHAFFAUDAGES ET GRUES : Après un délais de carence de 15 jours consécutifs</b>	
Au m <sup>2</sup> et par jour	<b>0,50 €</b>
<b>JARDINS</b>	
FORFAIT 50 m <sup>2</sup>	<b>19,8 €</b>
<b>SUPERIEUR A 50 m<sup>2</sup></b>	
FORFAIT	<b>19,8 €</b>
+ le m <sup>2</sup> supplémentaire	<b>0,2 €</b>

La présente délibération est rendue exécutoire du fait de sa transmission électronique en sous-préfecture le 20/12/2023

AFFICHÉE, le 20/12/2023  
 Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

**SIGNÉ**

Laurent PETIT



COMMUNE DES HAUTS DE BIENNE  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2023

Délibération n° 2023 / 127	
Nombre de délégués titulaires en exercice : 32 Nombre de délégués, ayant droit de vote, présents, excusés avec pouvoir : 19 présents 5 excusées avec pouvoir 1 excusée sans pouvoir 7 absents Nombre de votants : 24	<p><u>Ont assisté à la séance</u> : PETIT Laurent, DELACROIX Claude, CHHIV-TEP Chey-Rithy, VILLEDIEU Florent, LAMY-AU-ROUSSEAU Eric, PARIS Eric, BOIVIN Christiane, CAMELIN Christian, KURT Muzzafer, BUSSOD Frédéric, GAY André, DANREZ Michel, LUZERNE Sylvain, CRESTIN-BILLET Catherine, BUHR Nathalie, BUFFARD François, CALDAS Roger, BOCQUET Sylvie, POUSSIN Virginie</p> <p><u>Excusés avec pouvoir</u> : LAROCHE Jacqueline (pouvoir à Laurent PETIT), ANAYA Laurence (pouvoir à Eric LAMY-AU-ROUSSEAU), LACROIX Elisabeth (pouvoir à Florent VILLEDIEU), PINARD Isabelle (pouvoir à Sylvain LUZERNE), DA CUNHA Isabel (pouvoir à Claude DELACROIX)</p> <p><u>Excusée sans pouvoir</u> : MILLET Nathalie</p> <p><u>Absents</u> : OTRIO Roseline, THEVENIN Gérard, BEAUD Sylvie, MOUTA Manuel, CHAVERIAT Christophe, LEDRU Aurélie, CHIARI Emmanuelle</p>
<u>Date de convocation</u> : 06/12/2023	
<u>Objets</u> : Vote des tarifs 2024 - parking, stationnement / WC / télécommandes / photocopies	<u>Président de séance</u> : Laurent PETIT <u>Secrétaire de séance</u> : Michel DANREZ

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **FIXE** comme suit, les tarifs des parkings, du stationnement de surface, des WC publics, et des photocopies à compter du 1er janvier 2024 :

<b>PARKINGS - STATIONNEMENT</b>	
<b>Stationnement de surface Place Jean Jaurès</b>	
Abonnement annuel	<b>106 €</b>
<b>Parking Souterrain Rive Gauche et Résidence Senior</b>	
Abonnement annuel	<b>305 €</b>
Abonnement Semestriel	<b>196 €</b>
Abonnement mensuel	<b>38 €</b>
Caution	<b>50 €</b>
<b>Parking Hôtel de ville 2ème étage</b>	
Abonnement annuel	<b>215 €</b>
Abonnement semestriel	<b>215 €</b>
Abonnement mensuel	<b>38 €</b>
Abonnement hebdomadaire	<b>21 €</b>
Caution	<b>50 €</b>
<b>Parking Viséum et Parking Hôtel de Ville 1er étage et cour Musée</b>	
Abonnement annuel	<b>138 €</b>
Abonnement Semestriel	<b>138 €</b>
Abonnement mensuel	<b>44 €</b>
<b>WC PUBLICS</b>	
Droit d'entrée	<b>0,20 €</b>
<b>TELECOMMANDE BORNE DE LA CITADELLE</b>	
Télécommande (Caution) + clé	<b>50 €</b>
<b>PHOTOCOPIES</b>	
Format 21x29,7	<b>0,2 €</b>

La présente délibération est rendue exécutoire du fait de sa transmission électronique en sous-préfecture le 20/12/2023

AFFICHÉE, le 20/12/2023  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

**SIGNÉ**

Laurent PETIT

COMMUNE DES HAUTS DE BIENNE  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2023

Délibération n° 2023 / 128	
Nombre de délégués titulaires en exercice : 32	<u>Ont assisté à la séance</u> : PETIT Laurent, DELACROIX Claude, CHHIV-TEP Chey-Rithy, VILLEDIEU Florent, LAMY-AU-ROUSSEAU Eric, PARIS Eric, BOIVIN Christiane, CAMELIN Christian, KURT Muzzafer, BUSSOD Frédéric, GAY André, DANREZ Michel, LUZERNE Sylvain, CRESTIN-BILLET Catherine, BUHR Nathalie, BUFFARD François, CALDAS Roger, BOCQUET Sylvie, POUSSIN Virginie <u>Excusés avec pouvoir</u> : LAROCHE Jacqueline (pouvoir à Laurent PETIT), ANAYA Laurence (pouvoir à Eric LAMY-AU-ROUSSEAU), LACROIX Elisabeth (pouvoir à Florent VILLEDIEU), PINARD Isabelle (pouvoir à Sylvain LUZERNE), DA CUNHA Isabel (pouvoir à Claude DELACROIX) <u>Excusée sans pouvoir</u> : MILLET Nathalie <u>Absents</u> : OTRIO Roseline, THEVENIN Gérard, BEAUD Sylvie, MOUTA Manuel, CHAVERIAT Christophe, LEDRU Aurélie, CHIARI Emmanuelle
Nombre de délégués, ayant droit de vote, présents, excusés avec pouvoir :	
19 présents	
5 excusées avec pouvoir	
1 excusée sans pouvoir	
7 absents	
Nombre de votants : 24	
<u>Date de convocation</u> : 06/12/2023	
<u>Objets</u> : Vote des tarifs 2024 - service agricole	<u>Président de séance</u> : Laurent PETIT  <u>Secrétaire de séance</u> : Michel DANREZ

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **FIXE** comme suit, les tarifs des activités du service agricole à compter du 1er janvier 2024 :

ACTIVITE DU SERVICE AGRICOLE	
MIEL (récolte de l'année en cours)	8 €
MIEL (récolte de l'année précédente aux agents des collectivités)	4 €
Merguez	8 € / kg

La présente délibération est rendue exécutoire du fait de sa transmission électronique en sous-préfecture le 20/12/2023

AFFICHÉE, le 20/12/2023  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

**SIGNÉ**

Laurent PETIT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2023

Délibération n° 2023 / 129	
Nombre de délégués titulaires en exercice : 32	<u>Ont assisté à la séance</u> : PETIT Laurent, DELACROIX Claude, CHHIV-TEP Chey-Rithy, VILLEDIEU Florent, LAMY-AU-ROUSSEAU Eric, PARIS Eric, BOIVIN Christiane, CAMELIN Christian, KURT Muzzafer, BUSSOD Frédéric, GAY André, DANREZ Michel, LUZERNE Sylvain, CRESTIN-BILLET Catherine, BUHR Nathalie, BUFFARD François, CALDAS Roger, BOCQUET Sylvie, POUSSIN Virginie <u>Excusés avec pouvoir</u> : LAROCHE Jacqueline (pouvoir à Laurent PETIT), ANAYA Laurence (pouvoir à Eric LAMY-AU-ROUSSEAU), LACROIX Elisabeth (pouvoir à Florent VILLEDIEU), PINARD Isabelle (pouvoir à Sylvain LUZERNE), DA CUNHA Isabel (pouvoir à Claude DELACROIX) <u>Excusée sans pouvoir</u> : MILLET Nathalie <u>Absents</u> : OTRIO Roseline, THEVENIN Gérard, BEAUD Sylvie, MOUTA Manuel, CHAVERIAT Christophe, LEDRU Aurélie, CHIARI Emmanuelle
Nombre de délégués, ayant droit de vote, présents, excusés avec pouvoir :	
19 présents	
5 excusées avec pouvoir	
1 excusée sans pouvoir	
7 absents	
Nombre de votants : 24	
<u>Date de convocation</u> : 06/12/2023	
<u>Objets</u> : Vote des tarifs 2024 - bassin d'apprentissage et activités ludiques	<u>Président de séance</u> : Laurent PETIT <u>Secrétaire de séance</u> : Michel DANREZ

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **FIXE** comme suit, les tarifs du bassin d'apprentissage et des activités ludiques à compter du 1er janvier 2024 :

	HTS de BIENNE	EXTERIEUR
<b>BASSIN D'APPRENTISSAGE &amp; ACTIVITES LUDIQUES</b>		
<b>SANS MAITRE-NAGEUR</b>		
Tarif horaire personne privée	<b>131 €</b>	
Tarif horaire personne morale	<b>30 €</b>	
Tarif week-end	<b>159 €</b>	
Tarif hebdomadaire	<b>902 €</b>	
<b>AVEC MAITRE-NAGEUR</b>		
Tarif horaire	<b>73 €</b>	
<b>ACTIVITES LUDIQUES BASSIN D'APPRENTISSAGE</b>		
Tarif à la séance (vente par forfait * 10 séance)	<b>9,2 €</b>	<b>11,4 €</b>

La présente délibération est rendue exécutoire du fait de sa transmission électronique en sous-préfecture le 20/12/2023

AFFICHÉE, le 20/12/2023  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

**SIGNÉ**

Laurent PETIT



COMMUNE DES HAUTS DE BIENNE  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2023

Délibération n° 2023 / 130	
Nombre de délégués titulaires en exercice : 32	<u>Ont assisté à la séance</u> : PETIT Laurent, DELACROIX Claude, CHHIV-TEP Chey-Rithy, VILLEDIEU Florent, LAMY-AU-ROUSSEAU Eric, PARIS Eric, BOIVIN Christiane, CAMELIN Christian, KURT Muzzafer, BUSSOD Frédéric, GAY André, DANREZ Michel, LUZERNE Sylvain, CRESTIN-BILLET Catherine, BUHR Nathalie, BUFFARD François, CALDAS Roger, BOCQUET Sylvie, POUSSIN Virginie <u>Excusés avec pouvoir</u> : LAROCHE Jacqueline (pouvoir à Laurent PETIT), ANAYA Laurence (pouvoir à Eric LAMY-AU-ROUSSEAU), LACROIX Elisabeth (pouvoir à Florent VILLEDIEU), PINARD Isabelle (pouvoir à Sylvain LUZERNE), DA CUNHA Isabel (pouvoir à Claude DELACROIX) <u>Excusée sans pouvoir</u> : MILLET Nathalie <u>Absents</u> : OTRIO Roseline, THEVENIN Gérard, BEAUD Sylvie, MOUTA Manuel, CHAVERIAT Christophe, LEDRU Aurélie, CHIARI Emmanuelle
Nombre de délégués, ayant droit de vote, présents, excusés avec pouvoir :	
19 présents	
5 excusées avec pouvoir	
1 excusée sans pouvoir	
7 absents	
Nombre de votants : 24	
<u>Date de convocation</u> : 06/12/2023	
<u>Objets</u> : Vote des tarifs 2024 - affouage de la Mouille	<u>Président de séance</u> : Laurent PETIT <u>Secrétaire de séance</u> : Michel DANREZ

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **FIXE** comme suit, le tarif de l'affouage de la Mouille à compter du 1er janvier 2024 :

AFFOUAGE	
TAXE D'AFFOUAGE	60 €

La présente délibération est rendue exécutoire du fait de sa transmission électronique en sous-préfecture le 20/12/2023

AFFICHÉE, le 20/12/2023  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

**SIGNÉ**

Laurent PETIT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2023

Délibération n° 2023 / 131	
Nombre de délégués titulaires en exercice : 32	<u>Ont assisté à la séance</u> : PETIT Laurent, DELACROIX Claude, CHHIV-TEP Chey-Rithy, VILLEDIEU Florent, LAMY-AU-ROUSSEAU Eric, PARIS Eric, BOIVIN Christiane, CAMELIN Christian, KURT Muzzafer, BUSSOD Frédéric, GAY André, DANREZ Michel, LUZERNE Sylvain, CRESTIN-BILLET Catherine, BUHR Nathalie, BUFFARD François, CALDAS Roger, BOCQUET Sylvie, POUSSIN Virginie <u>Excusés avec pouvoir</u> : LAROCHE Jacqueline (pouvoir à Laurent PETIT), ANAYA Laurence (pouvoir à Eric LAMY-AU-ROUSSEAU), LACROIX Elisabeth (pouvoir à Florent VILLEDIEU), PINARD Isabelle (pouvoir à Sylvain LUZERNE), DA CUNHA Isabel (pouvoir à Claude DELACROIX) <u>Excusée sans pouvoir</u> : MILLET Nathalie <u>Absents</u> : OTRIO Roseline, THEVENIN Gérard, BEAUD Sylvie, MOUTA Manuel, CHAVERIAT Christophe, LEDRU Aurélie, CHIARI Emmanuelle
Nombre de délégués, ayant droit de vote, présents, excusés avec pouvoir : 19 présents	
5 excusées avec pouvoir	
1 excusée sans pouvoir	
7 absents	
Nombre de votants : 24	
Date de convocation : 06/12/2023	
<u>Objets</u> : Vote des tarifs 2024 - Vente d'énergie des chaufferies bois	<u>Président de séance</u> : Laurent PETIT <u>Secrétaire de séance</u> : Michel DANREZ

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **FIXE** comme suit, les tarifs de la vente d'énergie des chaufferies bois à compter du 1er janvier 2024 :

CHAUFFERIE BOIS (Budget annexe)	2023/24
Tarif de vente des bois communaux à la chaufferie bois	50 € HT / tonne
<i>Coefficient R1 - Uniformisé</i>	59,2 € HT/MWh
élément calculé à partir des prix du bois et du gaz s'appliquant sur la consommation d'énergie	
<i>Coefficient R2 - Uniformisé</i>	47,3 € HT/kW/AN
élément calculé sur les charges de gestion de la chaufferie s'appliquant sur la puissance de raccordement	

La présente délibération est rendue exécutoire du fait de sa transmission électronique en sous-préfecture le 20/12/2023

AFFICHÉE, le 20/12/2023  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

**SIGNÉ**

Laurent PETIT



COMMUNE DES HAUTS DE BIENNE  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2023

Délibération n° 2023 / 132	
Nombre de délégués titulaires en exercice : 32	<u>Ont assisté à la séance</u> : PETIT Laurent, DELACROIX Claude, CHHIV-TEP Chey-Rithy, VILLEDIEU Florent, LAMY-AU-ROUSSEAU Eric, PARIS Eric, BOIVIN Christiane, CAMELIN Christian, KURT Muzzafer, BUSSOD Frédéric, GAY André, DANREZ Michel, LUZERNE Sylvain, CRESTIN-BILLET Catherine, BUHR Nathalie, BUFFARD François, CALDAS Roger, BOCQUET Sylvie, POUSSIN Virginie <u>Excusés avec pouvoir</u> : LAROCHE Jacqueline (pouvoir à Laurent PETIT), ANAYA Laurence (pouvoir à Eric LAMY-AU-ROUSSEAU), LACROIX Elisabeth (pouvoir à Florent VILLEDIEU), PINARD Isabelle (pouvoir à Sylvain LUZERNE), DA CUNHA Isabel (pouvoir à Claude DELACROIX) <u>Excusée sans pouvoir</u> : MILLET Nathalie <u>Absents</u> : OTRIO Roseline, THEVENIN Gérard, BEAUD Sylvie, MOUTA Manuel, CHAVERIAT Christophe, LEDRU Aurélie, CHIARI Emmanuelle
Nombre de délégués, ayant droit de vote, présents, excusés avec pouvoir :	
19 présents	
5 excusées avec pouvoir	
1 excusée sans pouvoir	
7 absents	
Nombre de votants : 24	
<u>Date de convocation</u> : 06/12/2023	
<u>Objets</u> : Vote des tarifs 2024 - eau potable	<u>Président de séance</u> : Laurent PETIT  <u>Secrétaire de séance</u> : Michel DANREZ

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **FIXE** comme suit, les tarifs de l'eau potable à compter du 1er janvier 2024 :

EAU POTABLE	
<b>Prix AU m3 consommé</b>	
jusqu'à 50 m3/an au m3	<b>0,47 €</b>
De 51 A 1000 m3/an au m3	<b>0,54 €</b>
au delà 1000 m3/an au m3	<b>0,57 €</b>
<b>Prime semestrielle fixe</b>	<b>9,46 €</b>

La présente délibération est rendue exécutoire du fait de sa transmission électronique en sous-préfecture le 20/12/2023

AFFICHÉE, le 20/12/2023  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

**SIGNÉ**

Laurent PETIT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2023

Délibération n° 2023 / 133	
Nombre de délégués titulaires en exercice : 32	<p><u>Ont assisté à la séance</u> : PETIT Laurent, DELACROIX Claude, CHHIV-TEP Chey-Rithy, VILLEDIEU Florent, LAMY-AU-ROUSSEAU Eric, PARIS Eric, BOIVIN Christiane, CAMELIN Christian, KURT Muzzafer, BUSSOD Frédéric, GAY André, DANREZ Michel, LUZERNE Sylvain, CRESTIN-BILLET Catherine, BUHR Nathalie, BUFFARD François, CALDAS Roger, BOCQUET Sylvie, POUSSIN Virginie</p> <p><u>Excusés avec pouvoir</u> : LAROCHE Jacqueline (pouvoir à Laurent PETIT), ANAYA Laurence (pouvoir à Eric LAMY-AU-ROUSSEAU), LACROIX Elisabeth (pouvoir à Florent VILLEDIEU), PINARD Isabelle (pouvoir à Sylvain LUZERNE), DA CUNHA Isabel (pouvoir à Claude DELACROIX)</p> <p><u>Excusée sans pouvoir</u> : MILLET Nathalie</p> <p><u>Absents</u> : OTRIO Roseline, THEVENIN Gérard, BEAUD Sylvie, MOUTA Manuel, CHAVERIAT Christophe, LEDRU Aurélie, CHIARI Emmanuelle</p>
Nombre de délégués, ayant droit de vote, présents, excusés avec pouvoir :	
19 présents	
5 excusées avec pouvoir	
1 excusée sans pouvoir	
7 absents	
Nombre de votants : 24	
Date de convocation : 06/12/2023	
<u>Objets</u> : Vote des tarifs - chambre funéraire	<u>Président de séance</u> : Laurent PETIT
	<u>Secrétaire de séance</u> : Michel DANREZ

M. le Maire rappelle que la convention de la chambre funéraire avec les communes adhérentes est désormais échue. Il convient de conserver un tarif Ex-adhérents préférentiels pour toutes les communes ayant participé au financement. (Hauts de Bienne, Bellefontaine, Longchaumois, Morbier, et Saint Laurent en Grandvaux)

Pour toutes les autres communes, un tarif extérieur est appliqué.

Il est proposé de fixer les tarifs de la chambre funéraire par la commune des Hauts de Bienne à compter du 1er janvier 2024 comme ci-dessous :

CHAMBRE FUNERAIRE		
	HAUTS DE BIENNE + EX-ADHERENT (Bellefontaine, Longchaumois, Morbier, Saint-Laurent)	EXTERIEUR
<b>DROIT D'ADMISSION</b>		
<i>Hors Taxes</i>	120,83 €	260,00 €
<i>Toutes Taxes</i>	145 €	312 €
<b>FORFAIT DE PRESENTATION</b>		
<i>Hors Taxes</i>	175,83 €	235,00 €
<i>Toutes Taxes</i>	211 €	282 €

Après avoir entendu M. le Maire, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **VALIDE** les tarifs applicables à compter du 1er janvier 2024.

La présente délibération est rendue exécutoire du fait de sa transmission électronique en sous-préfecture le 20/12/2023

AFFICHÉE, le 20/12/2023  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

***SIGNÉ***

Laurent PETIT